



Remplacement compteur eau en limite de propriété

Par guacamole

Bonjour

Ma collectivité en charge du réseau d'eau est actuellement en train de remplacer les compteur et de les déplacer en limite de propriété .

Actuellement mon compteur d'eau est dans ma buanderie, coté est de ma maison .

Or le déplacement de ce compteur se ferait sur le trottoir.

Cela voudrait dire que je serai responsable de la canalisation allant du compteur d'eau jusqu'a mon domicile , or la canalisation extérieur passe sur le terrain de mon voisin . Je n'y ai donc pas accès.

Puis je refuser ce remplacement légalement?Comment m'y opposer?

Merci par avance